

# LE PETIT ROCHÉROIS

été 2020



**Chères Rochéroises, Chers Rochérois,**

C'est dans un contexte de crise que nous avons dû aller aux urnes le 15 mars 2020. Vous avez été nombreux une nouvelle fois à renouveler votre confiance à l'équipe municipale et je vous en remercie.

Même si la mise en place du premier conseil municipal n'a eu lieu qu'après le déconfinement, au mois de juin 2020, l'implication de la nouvelle équipe municipale ne s'est pas faite attendre. En effet, un lien a été fait au quotidien entre les élus et les Rochérois, par quartier, par hameau pour que chacun puisse apporter si besoin, une aide nécessaire.

De la même façon, des échanges ont eu lieu chaque semaine avec les résidents de l'EHPAD de Rocher par l'intermédiaire d'un édito envoyé à l'animatrice de l'établissement. Ce journal a été très apprécié de tous. Je remercie l'ensemble des élus, les Rochéroises et les Rochérois qui ont répondu présent et se sont mobilisés pour réaliser ce travail.

Un grand merci également à toutes les personnes qui chaque soir, se sont mises à leur fenêtre ou au balcon pour saluer l'engagement et le travail des soignants. Cette solidarité spontanée a montré combien le lien social est important dans le quotidien de chacun.

Pour autant, il nous faudra encore attendre pour pouvoir nous retrouver pour les festivités. Il est nécessaire de prendre la situation avec prudence pour que nous ne soyons pas confrontés demain à un nouveau confinement. C'est pourquoi, il n'y aura pas le traditionnel repas cet été.

En ce début de mandat, nous vous proposons un premier numéro de notre journal communal pour vous présenter les élus municipaux et leur mission au sein du conseil ainsi que le budget et les divers projets d'investissements.

Je vous souhaite une agréable lecture et un très bon été à tous. Prenez soin de vous et de vos proches.



Le Maire,  
Robert VIELFAURE

éditorial

## VIE MUNICIPALE

# La nouvelle équipe

Voici en images, la nouvelle équipe municipale de ROCHER élue au 1<sup>er</sup> tour des élections municipales du 15 mars 2020.



**Guy IMBERT**  
67 ans, retraité

1<sup>er</sup> Adjoint

Heureux de faire à nouveau partie de l'équipe municipale.

Je reste à l'écoute des habitants et motivé pour contribuer au développement de Rocher.



**Eliane BONNET TARALLO**

66 ans, retraitée

2<sup>ème</sup> Adjointe

Je renouvelle mon engagement pour être à l'écoute des Rochérois et contribuer à la convivialité et aux réflexions et aux réflexions d'aménagement de notre village.



**Jacques ANATOLE**  
68 ans, retraité

Être conseiller municipal, c'est pouvoir apporter ma contribution pour la commune, dans le développement, l'aménagement du village, et dans l'écoute et la rencontre des habitants.



**Michel GAROT**  
67 ans, retraité

Être conseiller municipal, c'est pour moi l'occasion de participer à la vie du village, d'apporter mon aide à l'amélioration du quotidien des habitants de la commune.



**Florence BARBUT**  
55 ans, Aide Médico Psychologique

Être au conseil municipal c'est une expérience que je trouve enrichissante dans ce charmant petit village qui est Rocher. C'est une façon de m'investir dans la commune où je vis depuis 2015 et ainsi faire connaissance avec ses habitants.



**Christelle AYMES**  
48 ans, employée de banque

J'ai accepté de rejoindre cette nouvelle équipe municipale pour découvrir et comprendre le fonctionnement de notre commune, y apporter un regard nouveau dans un souci d'équité et pour le bien-être de nous tous, habitants de Rocher.



**Barbara LALAUZE**  
37 ans, Adjoint administratif

Je suis heureuse d'habiter dans un village où il fait bon vivre avec des paysages fabuleux. Être conseillère municipale est une occasion d'apporter ma contribution pour la commune et participer à la vie et à l'évolution du village. Les échanges avec la population sont très importants à mes yeux.



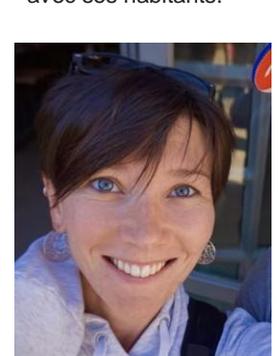
**Guénoilé DINON**  
35 ans, assistant d'éducation

J'ai accepté de faire partie de l'équipe municipale afin de découvrir le fonctionnement d'une commune dans son organisation, ses actions et ainsi aller à la rencontre de ses habitants.



**Mélanie FANGIER**  
34 ans, employée de banque

Dans la continuité de mon précédent mandat, je souhaite m'investir pour développer de nouveaux projets pour la commune et ses habitants.



**Marie LEMAIRE**  
30 ans, enseignante de la conduite

J'ai souhaité poursuivre l'aventure à Rocher afin de m'investir davantage pour la commune et de proposer de nouvelles idées et mener à bien d'anciens projets.

## Syndicats et Commissions

### SYNDICATS

#### Syndicat d'énergies des Cévennes

Titulaire : J. ANATOLE

Suppléant : R. VIELFAURE

#### Syndicat des Eaux du Bassin de l'Ardèche

Titulaire : G.

IMBERT Suppléant :

M. GAROT

#### Syndicat SMAM piscine LA PERLE D'EAU

Titulaire : E. TARALLO

#### Parc Naturel Régional Monts d'Ardèche

Titulaire : M.

LEMAIRE Suppléant :

B.LALAUZE

#### Syndicat Mixte

AGEDI Titulaire : G.

IMBERT

#### Communauté de

#### Communes du Val de Ligne

Titulaire : R.

VIELFAURE

Suppléant : G.

IMBERT

Suppléants : M. FANGIER, G. IMBERT, C. AYMES

#### Commission Finances :

M. FANGIER, G. IMBERT, B. LALAUZE

#### Commission aide sociale :

E. TARALLO, M. LEMAIRE, F. BARBUT, M. GAROT

#### Commission communication :

G. IMBERT, J. ANATOLE, E. TARALLO, M. LEMAIRE, C. AYMES, F. BARBUT

### COMMISSIONS

#### Commission appel d'offres :

Titulaires : J. ANATOLE, G.

DINON,

E. TARALLO

## FINANCES ■

## Compte Administratif 2019

### Section de Fonctionnement :

#### DÉPENSES

#### RECETTES

	Excédent 2018 reporté :	5 000,00 €	
Dépenses de l'année :	167,177,14 €	Recettes de l'année :	182 119,86 €
<u>Total Dépenses</u>	: 144 316,14 €	<u>Total Recettes</u>	: 187 119,86 €

**Résultat de clôture : + 19 942,72 €**

### Section d'Investissement :

#### DÉPENSES

#### RECETTES

Déficit 2018 reporté :	74 416,70 €		
Dépenses de l'année :	73 700,91 €	Recettes de l'année :	168 045,80 €
<u>Total Dépenses</u>	: 148 117,61 €	<u>Total Recettes</u>	: 168 045,80 €

**Résultat de clôture : + 19 928,19 €**

Besoin de financement des restes à réaliser :	15 479,79 €
Somme affectée au cpte 1068 (recette investissement 2020) :	15 479,79 €
Excédent de fonctionnement reporté sur 2020 :	4 462,93 €

## Budget 2020

### Le budget est équilibré

En Fonctionnement : 213 087,00 €

En Investissement : 83 315,59 €

### Plusieurs projets d'investissement sont prévus pour cette année :

L'achat de matériel informatique, d'un désherbeur thermique et d'un taille haie. La réfection de la toiture de l'église.

La reprise du mur de la cour de l'ancienne école ainsi que des travaux de voirie : Perbost, St Joffres et Chalias.

## TRAVAUX ET URBANISME

# Travaux de voirie

Plusieurs consultations pour la réfection de voiries communales sont en cours. En fonction des réponses aux appels d'offres et en fonction de son budget 2020, la mairie engagera la totalité ou partiellement les travaux. Trois routes sont concernées :



### Route de PERBOST :

Sur 630 mètres linéaires de la voie communale VCN4, depuis le parking de Perbost, jusqu'au carrefour de la D235.

### Impasse de ST Joffres :

Nous prévoyons également la reprise de 90 mètres linéaires sur l'impasse de St Joffres suite à la création de l'arrêt de bus scolaire sur Saint JOFFRES.



### Chemin de Chalias :

Une première portion de ce chemin avait été goudronnée en 2015. Cette consultation porte sur l'autre partie de la voie communale afin de réaliser un reprofilage de la chaussée, avec la pose d'un bicouche sur les 150 mètres restant de cette voie.



## CIVISME

# Nos amis les animaux

Sur la commune nous avons été plusieurs à remarquer une prolifération de chats errants. Ces divagations peuvent être source de problèmes de sécurité publique et ou sanitaires.

### En quelques chiffres :

Les chats sont de véritables prédateurs et peuvent devenir un fléau pour la biodiversité.

Dans cette perspective le Muséum national d'Histoire naturelle a lancé en 2015 une enquête participative pour estimer l'impact de nos petits félins sur la biodiversité. Selon cette enquête, le chat s'attaque à plus de 50 espèces en Europe occidentale avec des effectifs prélevés qui peuvent être importants. Ainsi, les amphibiens, reptiles et toutes sortes de petits vertébrés, souvent en voie de disparition en France, sont également les proies des chats domestiques dans le milieu naturel. Selon différentes études et méthodes, un chat bien nourri peut capturer en moyenne 27 proies par an, contre 273 pour un chat errant.

La stérilisation des chats protège contre :

- la contamination des maladies infectieuses
- les infections et les tumeurs des organes reproducteurs
- les fugues pendant les chaleurs
- les risques liés à ces sorties (bagarres, accidents...)
- la hausse des naissances abandonnées.

Afin de lutter contre toute invasion, la municipalité recommande fortement à tous les propriétaires de chats de les faire stériliser, pour leur bien-être à eux et pour celui de la commune.

### La prolifération du chat

Gestation :  
52-56 jours



**Stérilisation = Solution**

# Réduisons l'impact environnemental des déchets

Chères Rochéroises, Chers Rochérois,

Dans cet article, nous allons très largement revenir sur nos déchets, qu'ils soient recyclables, compostables ou autres. Nous avons effectivement une grande responsabilité environnementale à entretenir.

Ce n'est pas chose facile, mais il est important et nécessaire de bien respecter les consignes de tri sélectif afin d'optimiser la gestion de nos déchets. Effectivement, depuis quelques mois, **nos poubelles jaunes ne peuvent accueillir que les emballages métalliques (conserves, canettes, etc.), les briques alimentaires (bouteilles de lait, de jus, etc.) et les bouteilles et flacons plastiques. Désormais, les cartonnettes (boîtes de céréales, emballages yaourt, paquets de biscuit, etc.) sont à placer dans le container réservé aux papiers, journaux, magazines, sur la place du village.** Pour le verre, pas de changement, un container reste à votre disposition.

Arrêtons-nous maintenant sur le carton. Il n'est pas collecté au village, que ce soit à domicile ou sur la zone de ramassage collectif, mais représente une part importante de nos déchets. Le conseil municipal aimerait vous proposer une collecte régulière organisée par les services de la mairie afin de vous permettre de recycler vos cartons et éviter à tous un trajet à la déchetterie, ainsi que tout dépôt sauvage sur la place du village. La fréquence et la forme de cette collecte ne sont à ce jour pas déterminées, mais nous organiserons un premier essai pour s'assurer de la faisabilité du service. Nous vous tiendrons informés en temps voulu de ce ramassage, afin qu'un maximum d'habitants puisse en bénéficier.

Enfin, nous souhaitons également vous encourager à valoriser vos déchets alimentaires en réalisant votre propre compost. Les avantages sont conséquents

puisqu'il permet d'alléger vos poubelles ménagères tout en générant une matière organique bénéfique à nos jardins, massifs floraux et autres aménagements extérieurs. Le syndicat des ordures ménagères (SIDOMSA) propose à la vente (35 euros) un composteur en bois accompagné d'un « bio seau »,



le tout fabriqué en Ardèche, afin de faciliter la réalisation de votre compost.

Pour les bricoleuses et bricoleurs, vous trouverez sur Internet une multitude d'informations (vidéos, plans, etc.) pour la confection d'un composteur qui s'adaptera aux contraintes que vous pourriez rencontrer (espace disponible, matériaux, etc.).

Pour finir, nous nous rappelons que la déchetterie de Largentière (Quartier Volpillaire) reste ouverte du lundi au vendredi de 13h30 à 16h15 et le samedi de 9h à 11h45.

Voilà la situation pour nos déchets quotidiens.

Nous voulions aussi vous rappeler les bienfaits des associations qui permettent de recycler nos meubles, habits, tissus, petits électroménagers, jouets, vélos, matériel de puériculture, etc. Cette action permet de donner une nouvelle vie à nos équipements afin de les revaloriser et de bénéficier d'un coût d'acquisition avantageux. Vous trouverez la liste des associations proches de la commune en mairie ou auprès du conseil municipal.

Nous tenions également à remercier chaleureusement les personnels de collecte des ordures ménagères d'avoir poursuivi leur travail malgré la crise sanitaire et notamment durant le confinement, permettant ainsi la salubrité de l'espace public.

**Un grand merci...**

## POUR TOUT SAVOIR SUR LE TRI, SUIVEZ LE GUIDE ...

**EMBALLAGES MÉNAGERS RECYCLABLES**

**BRQUES ALIMENTAIRES**

**EMBALLAGES MÉTALLIQUES**

**BOUTEILLES ET FLACONS PLASTIQUES**

Pensez au tri dans la salle de bain : flacons de shampoing, gel douche,...

**PAPERS ET CARTONNETTES**

**TOUTS LES PAPIERS**

journaux, magazines, livres, cahiers, enveloppes, bcc notes, lettres,...

**CARTONNETTES**

PAPERS  
CARTONNETTES

**LE VERRE**

**BOUTEILLES, POTS ET BOCALX EN VERRE**

VERRE

Saviez-vous que le verre se recycle à l'infini ? La recyclerie permet de préserver les ressources naturelles.

## ■ ANIMATIONS

# Comité d'animation rural de Rocher

Après 4 ans de diverses activités au village, les membres du collectif ont été renouvelés. Depuis novembre 2018 les activités proposées par Nathalie G, Mireille M et Michel G (vide grenier, chasses aux trésors...) ont été bien fréquentées. Prochainement Aurore S intégrera le comité des fêtes et tous ceux qui souhaitent les rejoindre sont les bienvenus.

### Prochaines activités prévues en 2020 :

**Méchoui du 15 août** : Le Maire a décidé d'annuler cette manifestation. Cette décision,

difficile à prendre était un choix raisonnable au vu de la crise sanitaire que nous traversons. Les activités à venir seront étudiées au fil du temps afin de garantir la sécurité de tous.

**Vide grenier** : prévu le 27 septembre, à confirmer

**Bal soirée réveillon** le 31 décembre

et diverses activités pendant les vacances scolaires (chasses aux trésors, jeux...).



## Atelier de Qi Gong



Plus qu'une gymnastique traditionnelle de santé et de bien-être, le Qi-Gong offre par ses multiples pratiques énergétiques un apprentissage vers un véritable mieux-être, physique et mental :

- enchainements de mouvements
- méditation et relaxation profonde
- auto-massage et exercices ciblant les méridiens et les organes de notre corps en fonction des saisons.

La pratique régulière du Zhi Neng Qi-Gong favorise l'attention à soi, le lâcher-prise direct sur nos attitudes

« blessantes » du quotidien. Par la relaxation des tensions mentales et physiques tout en étant en mouvement, nous privilégions ainsi l'autorégulation de tout le corps. Elle permet même d'agir de manière étonnante dans nos choix personnels, dans notre santé et notre vitalité dans la joie.

Les cours sont à la salle polyvalente de ROCHER à partir du mois de septembre.

2 horaires vous sont proposés :

mercredi : 17h00 - 18h30 et 18h30 - 20h00 et aussi à ROCLES le mardi soir.

Les personnes intéressées peuvent prendre contact avec **Stéphane MOLLET** au **06.23.13.48.64**

*REFLEXOLOGUE & enseignant en Zhi Neng Qi-Gong  
Cabinet de massage « bien-être »  
à Rocles & Vallon Pont d'Arc*

# Festivités Mairie

Le Noël des enfants de la commune aura lieu samedi 12 décembre 2020.



Le repas traditionnel de fin d'année est prévu le dimanche 29 novembre 2020.

Retour sur l'inauguration des travaux d'accessibilité de la salle polyvalente le 6 octobre 2019.



## EHPAD Les Cèdres

Lorsque les portes de l'EHPAD ont été fermées pour respecter le confinement, il a fallu redoubler d'efforts pour proposer une multitude d'activités aux résidents, avant tout pour éviter que la santé sociale de chacun ne décline.



Organiser ces animations correspond au besoin de recréer du lien entre une personne fragilisée et son environnement et de lui redonner du plaisir, afin qu'elle s'y sente le plus épanouie. Ainsi, très rapidement ont été mis en place des appels en visio avec l'application *Skype*. Il importait de maintenir le lien familial à travers des appels téléphoniques, vidéos et le partage de photos.

Les résidents de l'EHPAD ont aussi largement bénéficié des actions de solidarité mises en place par la commune pour alimenter le journal interne. Photos, articles, jeux, etc. ont permis d'apporter un peu de distraction, grâce aux habitants de Rocher qui se sont mobilisés.

Le confinement a été difficile à vivre pour les résidents. Ils devaient s'adapter à toutes les nouvelles règles qui évoluaient au fil des semaines comme prendre leur petit-déjeuner, déjeuner, collation et le dîner dans leur chambre. Une "solidarité" entre les personnes a vu le jour depuis le confinement : des résidents prennent des nouvelles des autres, soit auprès des soignants, des agents d'entretien, soit en communiquant à travers les portes ouvertes des chambres.

Depuis déjà plusieurs semaines, les visites des proches ont repris à l'EHPAD ainsi que les animations en groupe et la prise de repas collective au restaurant pour ceux qui le souhaitent, tout en respectant les gestes et mesures barrières bien évidemment. Se retrouver enfin en salle à manger est un moment de partage très apprécié par tous. Les visites de leur

famille rassurent les résidents et leur remontent le moral. L'humeur générale reste ainsi positive.

L'équipe d'animation essaye désormais de renouveler les activités en s'adaptant à la situation. Les activités individuelles durant le confinement sont aujourd'hui re-devenues collectives : jeux de société, musique, loto, par exemple.

Chaque jour est un défi à relever pour aider les résidents à ne pas décliner. Toilette du matin, lecture, discussion... toutes les activités dans la journée sont importantes en fonction des besoins et des attentes de chacun.



L'établissement tient à remercier le conseil municipal ainsi que les villageois de Rocher d'avoir alimenté le journal interne de notre établissement qui a été distribué chaque semaine grâce à l'animatrice Catherine Souvay, aujourd'hui remplacée par Madame Lucie Aullen. Cette initiative a vraiment fait du bien au moral de nos résidents.

Un grand merci est également adressé au Maire de Rocher sans qui les résidents n'auraient pas ce beau rendez-vous d'été de Labeaume en musique avec l'ensemble Tarentule « musique polyphonique de la renaissance à aujourd'hui », prévu mardi 4 août dans l'après-midi (réservé aux résidents, leurs familles et au personnel en raison du respect des mesures et gestes barrières).

**- AVIS -****ROCHER : Ville Propre**

Pour le bien vivre de la commune, la municipalité de Rocher tient à rappeler qu'il est important que les propriétaires de chiens ramassent les déjections de leur animal.

Il est également important que le chien porte un collier afin de pouvoir l'identifier.

Afin de lutter contre les poubelles éventrées : tous les résidents doivent posséder une poubelle normalisée et fermée et ne la sortir que la veille de la collecte d'ordures.

**C'est en se montrant tous responsables et organisés que nous pourrons maintenir la sérénité et la propreté de notre village.**

**■ ETAT CIVIL****Naissances 2019**

JACQUET Anna  
SAADI Zak

**Mariages 2019**

BARBUT Florence et BASTIDE Jean-François  
PIERRIN Pascal et BENYAHYA Yamina

**Décès 2019**

LAPIERRE Elise à 92 ans  
LAPIERRE Pierrette à 93 ans  
ROCHETTE Paulette à 92 ans  
BOISSIN Lucien à 90 ans  
VAN DEN BERGHE Liliane à 88 ans

**Décès 2020**

COUDENE Henri à 92 ans  
CAFFIAUX Albert à 97 ans

*bloc note*

**Mairie de ROCHER**  
**04 75 88 35 29**

Internet :

[www.mairie-rocher.fr](http://www.mairie-rocher.fr)  
[mairierocher@orange.fr](mailto:mairierocher@orange.fr)

**Ouverture du bureau**  
Lundi après-midi : 17h à 19h  
Mardi matin : 9h à 12h15  
Jeudi matin : 9h à 12h15

SAMU : 15  
Sapeurs Pompiers : 18

Médecins :

André : 04 75 39 12 12  
Miltgen : 04 75 39 44 74

Pharmacies de Largentière :  
Merlet : 04 75 39 14 01  
Baffie : 04 75 39 21 46

Gendarmerie Nationale :  
04 75 39 12 01

**Agence postale Communale**  
**04 75 38 00 13**

Ouverture  
du lundi au vendredi de 9h à 12h,  
le samedi de 10h30 à 12h

Taxi : 06 09 73 33 45  
ADM : 04 75 36 40 58

Relais  
d'assistantes maternelles :  
06 74 21 84 55